



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 17/11/2022

Date d'affichage : 28/11/2022

L'an **deux mil vingt deux, le vingt quatre novembre**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Virginie THIERRY en faveur de M. Guy PARIS, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

OBJET : Vidéoprotection : choix de l'attributaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'une consultation a été effectuée pour le projet de Vidéoprotection.

3 offres ont été reçues.

- ALVISYS de SOREL-MOUSSEL (28) pour un montant d'équipement de 54 573, 24 € (H.T) dont 15 caméras et 3 520 € de maintenance par an.
- LEASE PROTECT de MONT-SAINT-AIGNAN (76) : pour un montant d'équipement de 31 288 € (H.T) dont 12 caméras et 2 455 € de maintenance.
- D2L de FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE (76) : pour un montant d'équipement de 36 632 € (H.T) dont 19 caméras et 1 100 € de maintenance.

La commission des travaux propose de retenir l'offre la mieux disante à savoir celle de l'entreprise 2DL Sécurité.

En effet, la société 2DL propose plus de caméras, une meilleure capacité de stockage et un coût de maintenance moins élevé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 18 Voix Pour), décide :

- de retenir l'offre de D2L Sécurité de FRANQUEVILLE SAINT PIERRE pour un montant d'équipement de 36 632 € H.T (43 958,40 TTC)

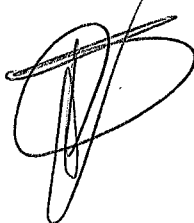
- de retenir l'offre de maintenance de D2L Sécurité de FRANQUEVILLE SAINT PIERRE pour un montant de 1 100 € H.T (1320 € TTC)

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières.

Les crédits nécessaires seront pris aux comptes 6156 et 2158 du budget COMMUNE (opération d'équipement n°156 : Vidéoprotection)

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 28/11/2022

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance,
Mme Véronique CAREL.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

